

**COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCT
REUNI LE 28 NOVEMBRE 2012**

Passant en revue les dernières évolutions de la situation de l'économie nationale Le Conseil a noté la consolidation du rythme de la croissance au cours du troisième trimestre de l'année en cours, pour atteindre 2,6% en glissement annuel, ce qui a porté ce taux à 3% au cours des neuf premiers mois de 2012, en relation, notamment, avec la bonne tenue de l'activité des secteurs de l'agriculture et des services, ainsi que la production minière et de l'énergie. Par ailleurs, les indicateurs récents, à l'instar de la hausse de l'indice de la production industrielle au cours du mois d'août dans la plupart des secteurs et la poursuite de l'amélioration de l'activité touristique et du transport ainsi que la bonne saison agricole, confirment le rétablissement progressif du rythme de l'activité économique.

En revanche, les pressions engendrées par l'atonie de la demande extérieure, continuent à affecter la production et les exportations des industries manufacturières, en raison de la persistance des difficultés économiques et financières dans les principaux pays partenaires de l'Union Européenne.

En ce qui concerne, les paiements extérieurs et malgré le recul sensible du rythme de l'évolution des importations au cours du mois d'octobre dernier (3,6% contre 14,8% au terme de septembre) et qui a concerné tant les biens d'équipement que l'énergie et les biens de consommation, l'accélération de ce rythme d'environ dix points de pourcentage en comparaison avec celui des exportations au cours des dix premiers mois de 2012, a eu pour effet le creusement du déficit commercial, pour atteindre 9.890 MDT, et partant l'aggravation du déficit courant à 6,9% du PIB, contre 5,8% durant la même période de l'an passé. Aussi et en dépit de l'importance des entrées de capitaux sous forme d'investissements directs ou d'emprunts extérieurs, ces évolutions ont-ils conduit à la contraction du niveau des avoirs nets en devise au niveau de 9.773 MDT ou l'équivalent de 94 jours d'importation à la date du 26 novembre 2012 contre 113 jours au terme de l'année écoulée.

Sur un autre plan et s'agissant des finances publiques, le Conseil a relevé le ralentissement du rythme d'évolution des investissements publics par rapport aux prévisions budgétaires au titre de l'année 2012, ce qui n'est pas sans incidence sur le taux de croissance attendu pour l'année en cours et sur la liquidité de l'économie, ce qui requiert une accélération du rythme d'exécution du budget de l'Etat, surtout, pour les dépenses d'investissement.

Sur le plan monétaire, la situation de la liquidité bancaire a enregistré une certaine amélioration au cours du mois de novembre courant, en relation essentiellement avec le retour de montants de près de 400 MDT sous forme de billets de banque au système bancaire, entraînant ainsi la contraction de l'intervention de la Banque Centrale sur le marché monétaire au niveau d'une enveloppe quotidienne de 5.197 MDT en moyenne contre 5.442 MDT au cours du mois d'octobre. Le taux d'intérêt moyen sur ce marché s'est établi, jusqu'au 26 novembre, à 4,20% contre 4,15% en octobre.

S'agissant de l'activité du secteur bancaire, l'encours des dépôts a enregistré une progression de 5,4% au cours des dix premiers mois de l'année en cours en comparaison avec la même période de l'an passé. Parallèlement, les concours à l'économie, ont connu, une hausse de 9,7% durant la même période, tout en enregistrant une baisse notable de l'encours des crédits à court terme.

Concernant l'évolution des prix, l'indice général des prix à la consommation a augmenté de 0,8% au cours du mois d'octobre 2012, alors, qu'en glissement annuel, cet indice a connu une baisse pour s'établir à 5,3% au terme du même mois contre 5,7% au mois de septembre passé, sous l'effet, notamment, de la décélération de la hausse des prix des produits alimentaires frais, étant signalé que certains indicateurs provisoires augurent du retour, de nouveau, de la hausse de l'inflation au cours des prochains mois.

A la lumière de ces évolutions, le Conseil a relevé, en particulier, la poursuite des tensions sur l'équilibre des paiements extérieurs et sur les prix, ce qui appelle à plus de vigilance et de suivi des évolutions de la conjoncture nationale et internationale, tout en insistant sur la nécessité d'œuvrer à renforcer les conditions favorables à la reprise de l'activité économique au rythme espéré et à la préservation des équilibres financiers, et a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale.

(Pour plus de données sur la conjoncture économique et financière, consulter le site web de la Banque Centrale de Tunisie www.bct.gov.tn)